

# CHARTE



CORDOBA PEACE INSTITUTE

— GENEVA —

معهد قرطبة للسلام

## Présentation de l'Institut

Cordoba Peace Institute – Geneva (CPI) est une organisation non-gouvernementale suisse à but non lucratif œuvrant dans le domaine de la promotion de la paix.

CPI a été établie à Genève en 2002 pour favoriser la recherche et le dialogue sur la paix et pour promouvoir l'échange entre les cultures et les civilisations, dans l'esprit qui prévalait à Cordoue au Xe siècle. La ville andalouse appelée « Capitale de l'esprit » demeure un modèle quasi-unique de coexistence pacifique et de brassage des idées.

CPI travaille principalement sur les tensions et les polarisations dans les sociétés où vivent les musulmans ; elle vise à renforcer les ressources théoriques et pratiques en matière de transformation de conflits dans les pays à majorité musulmane.

## Portée et objectif de cette Charte

Cette charte présente la vision de CPI sur le long terme, sa mission, ainsi que les valeurs et directives qu'elle a établies pour mener à bien son travail.

## Notre Vision

Notre vision est celle d'un monde pacifique où les conflits, dans les sociétés où vivent les musulmans, sont gérés de manière non violente.

## Notre Mission

CPI se consacre à promouvoir le dialogue et à donner aux gens les moyens de prévention de la violence et de transformation pacifique des conflits dans les sociétés où vivent des musulmans.



## Nos buts et résultats attendus

Le travail de CPI vise à atteindre cinq buts dont découlent les résultats suivants :

### But 1. Les ressources internes pour la paix dans les sociétés où vivent des musulmans sont réhabilitées

- Les ressources théoriques locales et les mécanismes pratiques pour la transformation de conflits sont connus et valorisés.
- Les approches locales sont renforcées et intégrées à des initiatives de transformation de conflits culturellement sensibles.

### But 2. Les acteurs de la paix dans les sociétés à majorité musulmane sont autonomisés

- Les acteurs locaux de la paix ont plus de compétences pour gérer les conflits de manière non violente et une expertise renforcée en matière de transformation de conflits.
- Les acteurs locaux de la paix prennent les devants dans des initiatives de paix.

### But 3. Une communauté de praticiens de la transformation de conflits est active et efficace

- Des expériences partagées et des synergies entre praticiens de la transformation de conflits se développent.
- Les praticiens de la transformation de conflits acquièrent des connaissances sur un éventail d'approches et d'expériences pertinentes.

### But 4. Les sociétés à majorité musulmane sont inclusives socialement, politiquement et culturellement

- Les parties aux conflits politiques ou sociaux, et d'autres acteurs concernés, s'engagent dans un dialogue.
- Les parties aux conflits politiques ou sociaux, et d'autres acteurs concernés, collaborent sur des questions pratiques.

### But 5. Les communautés ayant des visions du monde différentes interagissent de manière pacifique

- La compréhension et le respect mutuels entre les acteurs ayant des visions du monde différentes sont accrus, les préjugés réduits.
- Les acteurs avec des visions du monde différentes s'engagent dans des activités et des projets communs.



## Notre approche et nos outils

Dans notre approche, nous utilisons les outils méthodologiques suivants :

### 1. Transformation de conflits

Nous nous efforçons à transformer les relations entre les parties au conflit afin de minimiser l'usage de la violence. Nous les encourageons à traiter des causes directes, structurelles et culturelles du conflit.

### 2. Savoir public de consensus

Dans les documents et les rapports que nous produisons, nous nous assurons que les analyses, les conclusions et les recommandations émises soient partagées par un panel d'acteurs issus de milieux divers.

### 3. Renforcement des capacités

Nous donnons les outils aux parties au conflit et renforçons leurs capacités à analyser les conflits, et à maîtriser les approches non violentes de gestion des conflits.

### 4. Espace de médiation sécurisé

Nous fournissons des espaces de médiation sécurisés afin de permettre aux parties au conflit de se connaître les uns les autres et de dialoguer, dans le but d'atteindre un respect mutuel. Notre approche de la médiation est d'être totalement impliqué et engagé tout au long du processus.

### 5. Diapraxis

Nous promovons les projets communs entre parties au conflit dans le but de construire une confiance mutuelle et de partager l'expertise, la connaissance et la compétence.



## Nos activités

Pour mener à bien nos missions et buts, nous entreprenons les activités suivantes :

1. La recherche, qui guide notre travail en mettant l'accent sur des résultats actionnables.
2. La formation en transformation de conflits, d'un point de vue théorique et pratique, adaptée aux besoins spécifiques.
3. L'intervention pour la promotion de la paix, la facilitation et l'établissement d'espaces de médiation.
4. Le conseil technique et le soutien aux initiatives de transformation de conflits.
5. La création de réseaux pour promouvoir l'échange d'expertise au niveau local et régional.
6. La production et la dissémination de matériels afin de promouvoir une culture de la non-violence.

Nous entreprenons ces activités en collaboration avec des acteurs politiques et religieux, des organisations de la société civile et les médias.

## Nos valeurs fondamentales

### 1. Non-violence

- Nous sommes engagés dans la transformation de conflit par les moyens pacifiques.
- Nous agissons et encourageons autrui à agir sans l'usage de la violence.

### 2. Inclusivité

- Nous traitons avec quiconque souhaite œuvrer pour la paix.
- Nous n'excluons ni ne discriminons aucun acteur.

### 3. Impartialité

- Nous adoptons une attitude impartiale envers tous.
- Nous traitons les personnes de manière équitable.

### 4. Empathie

- Nous approchons la transformation de conflit à partir d'une perspective humaine.
- Nous faisons preuve d'empathie envers toutes les parties et autres acteurs concernés impliqués dans les conflits.

### 5. Indépendance

- Nous agissons indépendamment de toute influence par les parties au conflit, les autres acteurs concernés, les partenaires ou les donateurs.
- Nous ne sommes affiliés à aucune agence gouvernementale, organisation politique, appareil sécuritaire ou militaire, confession religieuse, école doctrinale, courant idéologique, ou tout autre lobby, et nous ne déterminons pas nos activités et bénéficiaires sous la pression de l'une de ces parties.



## Nos principes directeurs

### 1. Souplesse opérationnelle

Nous gardons la flexibilité requise pour répondre rapidement à des sollicitations externes ou pour réorienter un programme ou un projet, lorsque les circonstances l'exigent.

### 2. Coopération

Nous coopérons avec d'autres organisations locales, régionales ou internationales par souci de joindre nos forces, de maximiser les ressources, de collaborer et d'échanger de l'expérience et de l'information. Nous travaillons dans l'esprit de stimuler la compétition pour le bien commun.

### 3. Appropriation locale

Nous nous appuyons sur les initiatives locales de paix existantes, nous concevons et mettons en place des initiatives de paix, conjointement avec des partenaires locaux, et nous soutenons des initiatives locales.

### 4. « Ne pas nuire »

Nous concevons nos programmes et nos projets en accord

avec le principe de ne pas nuire. Nous intervenons dans un conflit seulement lorsque nous sommes convaincus que notre intervention apportera une valeur ajoutée et viendra compléter les efforts d'autres acteurs de manière constructive.

### 5. Sensibilité culturelle

Nous respectons les normes et coutumes locales et nous prenons soin d'éviter leur transgression ou l'imposition de normes externes. Dans nos formations et nos approches de la transformation de conflits, nous prenons en compte les valeurs et les ressources culturelles et religieuses des acteurs engagés.

### 6. Transparence

Avant toute initiative de paix, nous expliquons aux parties au conflit nos motivations, notre approche et les sources de financement de l'initiative, et nous ne dissimulons aucune information nécessaire pour eux en vue de prendre une décision éclairée vis-à-vis de leur engagement dans le processus. Nous rendons des comptes sur nos activités et nous adhérons pleinement à nos obligations de Fondation suisse, supervisée par le Département fédéral de l'intérieur.

### 7. Respect des droits humains fondamentaux

Nous traitons toutes les personnes avec respect et nous prenons soin d'éviter tout acte, mot ou attitude qui pourrait blesser leur dignité ou leurs droits humains fondamentaux.

## Structure et gouvernance

Les organes de CPI sont :

### 1) Le Conseil de fondation

Le Conseil de fondation est l'organe directeur de CPI. Il a la responsabilité d'assurer la conformité avec la mission de CPI et que les capitaux de CPI soient pleinement engagés dans la concrétisation de ses buts, en accord avec les normes professionnelles internationales.

### 2) Le Comité consultatif

Le Comité consultatif fournit une expertise technique et des conseils, et assure que les programmes et projets de CPI soient conformes à ses objectifs stratégiques, ses valeurs fondamentales, sa méthodologie, son approche et ses principes directeurs.

### 3) La direction exécutive

La direction exécutive a le mandat de diriger et gérer CPI selon les directives du Conseil de fondation et les recommandations du Comité consultatif.

### 4) Le personnel

Le personnel qui mène les activités de CPI est composé de profils différents, et nous nous efforçons d'assurer la diversité et de promouvoir l'égalité des chances pour tous.

Le personnel et les associés adhèrent aux valeurs fondamentales, aux principes directeurs et aux procédures opérationnelles de CPI, comme mentionnés dans cette charte, dans le code de conduite et dans d'autres directives internes.

### 5) L'auditeur externe

L'auditeur externe est désigné par le Conseil de fondation pour contrôler et approuver les comptes de CPI. Les comptes audités sont présentés chaque année avec le rapport annuel de CPI à l'Autorité de surveillance.



## Financement

Les sources de financement de CPI proviennent des activités de formation, de dons privés, de contributions d'institutions et agences publiques, et de legs.

CPI vérifie que les donateurs soient en accord avec les exigences légales et éthiques, en particulier pour les donations d'institutions publiques et privées. Les fonds ne sont pas acceptés s'ils ne sont pas compatibles avec les valeurs fondamentales et les principes directeurs de CPI.

Pour la médiation ou la facilitation, nous refusons tout don des parties au conflit, mais nous acceptons les fonds de ces parties pour des formations lorsque c'est jugé approprié.

## Transparence et supervision

En tant que Fondation suisse ayant une portée internationale, CPI est enregistrée et opère sous la supervision du Département fédéral de l'intérieur (l'Autorité de surveillance).

CPI promeut le professionnalisme, construit et consolide ses capacités internes, et adopte les bonnes pratiques établies en matière administrative, financière et de gestion de projet, de la planification à l'exécution. Elle établit et applique des standards éthiques, développe des procédures internes pour l'assurance de la qualité et la responsabilité, et elle est soumise à l'évaluation de ses pairs, au contrôle de qualité ainsi qu'à l'audit externe.



Cordoba Peace Institute - Geneva  
Chemin des Vignes 2bis  
1209 Geneva  
Switzerland

Tel: +41 (0) 22 734 15 03  
E-mail: [info@cpi-geneva.org](mailto:info@cpi-geneva.org)  
[www.cpi-geneva.org](http://www.cpi-geneva.org)



**CPI.Geneva**



**CPI\_Geneva**



**CPI-Geneva**